

ROTAVIRUS



Les rotavirus sont des agents infectieux d'une forte contagiosité. Ils sont reconnus comme étant l'une des causes les plus fréquentes de diarrhées chez le poulain.

CAUSES DE LA MALADIE

Les rotavirus, de la famille des *Reoviridae*, sont des virus à ARN. Ces virus sont résistants et susceptibles de persister dans l'environnement pendant au moins 9 mois, facteur expliquant la persistance de ces agents d'une saison de poulinage à l'autre.

EPIDEMIOLOGIE

La rotavirose peut se manifester de façon sporadique, diarrhée limitée à un ou deux poulains, ou de façon épizootique, lors de l'atteinte d'un grand nombre de poulains dans un court laps de temps.

La transmission des rotavirus se fait par voie orale et la période d'incubation est courte (de 18 à 24h). La diarrhée disparaît généralement en 3 à 5 jours mais peut persister plus longtemps et, dans certains cas les plus sévères, entraîner la mort du poulain. De manière générale, les poulains les plus jeunes sont les plus sévèrement atteints.

SYMPTOMES

Les rotavirus sont responsables de diarrhées chez le poulain dont l'aspect peut être gris pâteux ou très liquide. De plus, d'autres symptômes, non caractéristiques, sont souvent associés : anorexie (perte d'appétit), abattement, douleurs abdominales, fièvre intermittente. Ces signes cliniques peuvent apparaître 12 à 24h avant le début de la diarrhée.

DIAGNOSTIC



Virus



Chevaux malades/porteurs, Matériel souillé et personnel, Eaux ou aliments, Bâtiments, véhicules, Urines, crottins



+++



Moyen



Catégorie 3 (déclaration non obligatoire, gestion par les professionnels)



Surveillance RESPE



Syndrome associé : Maladies du poulain

Le portage peut être détectés 2 jours avant le début des signes cliniques et jusqu'à 6 jours après la guérison.

- Virologie : PCR sur crottin

TRAITEMENT & PREVENTION

TRAITEMENT

Il n'existe pas de traitement contre les infections à rotavirus. Les poulains sont essentiellement soignés par réhydratation par voie orale ou intra-veineuse. Afin d'éviter une inflammation entérique trop importante, un pansement digestif peut être administré. Enfin, la flore intestinale peut être restaurée par l'administration de probiotiques (bactéries non pathogènes nécessaires à la digestion).



Mise à jour :
Mai 2026

Auteurs :
L. MANGOLD, L. LEGRAND, A. LEON, RESPE

ROTAVIRUS



PREVENTION

- Stimuler l'immunité du poulain.
- Réduire les sources de contamination au sein de l'élevage par de bonnes pratiques sanitaires.
- Avoir les bons réflexes face à un premier cas de diarrhée.
- Isoler le(s) poulain(s) et leur(s) mère(s).
- Organiser un circuit de soins afin de ne pas contaminer les poulains sains.
- Éviter la surconcentration.
- Séparer les lots de poulains par groupe d'âge.

VACCINATION

La **vaccination** constitue un **levier essentiel** dans la prévention de la rotavirose équine, en particulier dans les élevages où circulent des poulains nouveau-nés, plus sensibles à cette infection digestive.

Les vaccins disponibles sont administrés aux juments gestantes afin de stimuler la production d'anticorps, qui seront transmis au poulain via le colostrum. Cette immunité passive permet de **réduire la sévérité des signes cliniques**, notamment la diarrhée, la déshydratation et les complications associées chez le poulain.

Les données de terrain et les études disponibles montrent que la vaccination des juments permet de **diminuer significativement l'incidence et l'intensité des épisodes de diarrhée néonatale** liés au rotavirus, contribuant ainsi à améliorer la survie et l'état général des poulains dans les élevages concernés. Elle participe également à réduire la pression infectieuse au sein des structures d'élevage.

Le protocole vaccinal repose classiquement sur **trois injections chez la jument gestante**, réalisées :

- au 8e mois de gestation
- au 9e mois de gestation
- au 10e mois de gestation

Ce schéma permet d'optimiser la production d'anticorps et leur transfert au poulain via le colostrum. L'efficacité de la vaccination dépend étroitement de la **qualité et de la prise du colostrum** dans les premières heures de vie.

La vaccination ne permet pas d'empêcher totalement l'infection ni l'excrétion virale. Elle s'inscrit donc dans une approche globale de prévention, incluant des **mesures d'hygiène strictes**, la gestion des lots de juments et de poulains, ainsi que la surveillance sanitaire.

Enfin, la décision de vacciner doit être prise en concertation avec le vétérinaire, en fonction du contexte de l'élevage et du niveau de risque. Une attention particulière doit être portée à la qualité du colostrum et aux conditions d'élevage pour optimiser la protection des poulains.

